

Expression (s)



JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLICIEN – N° 7 – OCTOBRE 2022



La municipalité
en actions

ENVIRONNEMENT/SOCIAL/SANTÉ	4
ÉCONOMIE	5
JEUNESSE/SCOLARITÉ.....	6-7
COMMUNICATION/ASSOCIATIONS.....	8
CULTURE ET PATRIMOINE.....	9
SERVICES TECHNIQUES ET VOIRIE.....	10
URBANISME.....	11
SERVICE PUBLIC.....	12
FOCUS	13
LIBRE EXPRESSION	14
MOUVEMENTS	15

Les journaux municipaux sont à votre disposition à la mairie. N'hésitez pas à venir en chercher s'il vous en manque ou si vous ne les avez pas reçus dans votre boîte aux lettres (dans ce cas, signalez-le à l'accueil de la mairie qui fera le nécessaire auprès de La Poste).



Yann Eyssautier
Maire de Saint-Félicien

ÉDITO



Enfin une rentrée pas comme les autres, c'est-à-dire : normale ! Quel bonheur de voir les enfants des écoles faire une rentrée sans masque et jouer tous ensemble dans les cours de récréation ou à la garderie communale.

Soyons positifs, la période sanitaire difficile nous aura beaucoup appris dans de nombreux domaines. Par exemple une réunion par visioconférence permet d'éviter des déplacements coûteux, chronophages et polluants, ou encore le réflexe d'aérer régulièrement les pièces communes est excellent pour la santé de façon générale. D'autres adaptations sont d'ailleurs encore d'actualité car elles améliorent les conditions de vie.

Ainsi deux services étaient mis en place à la cantine communale et nous avons décidé de conserver ce fonctionnement pour le confort des enfants dans leurs apprentissages car ils sont moins fatigués l'après-midi. Restons tout de même prudents pour éviter toute détérioration rapide de la situation sanitaire.

Malgré la pandémie qui a marqué cette première partie de mandat, les actions menées par la municipalité n'ont pas manqué. Ce bulletin est un point d'étape, il vous permettra de mieux connaître le travail de l'équipe municipale et les projets réalisés ou en cours de réalisation. Je tiens d'ailleurs à souligner que, budgétairement, nos actions municipales ont été réalisées sans hausse d'impôt et sans nouvel emprunt. Comme la loi le prévoit, chacun peut venir consulter le budget en mairie. Je vous souhaite une très belle saison automnale.

« Nos actions municipales ont été réalisées sans hausse d'impôt et sans nouvel emprunt. »



ANIMAUX ERRANTS

Chats et chiens

Depuis 2 ans, avec le soutien de la fondation Brigitte Bardot ou 30 Millions d'Amis et La Clef des Chats, en partenariat avec les vétérinaires du village, nous stérilisons et identifications 15 chats ou chattes par an que nous relâchons à l'endroit de leur capture. Nous nous sommes mis en conformité avec le code rural en adhérant au refuge de la SPA de Savas. Les chiens divaguant dans la commune peuvent être identifiés à la mairie grâce à l'acquisition d'un lecteur de puce.

PROPRETÉ (1)

Nettoyage de printemps

Un nettoyage de printemps en partenariat avec ARCHE Agglo, où les habitants volontaires étaient conviés, a permis d'évacuer de nombreux déchets sur différents sites de la commune.

CADRE DE VIE (2)

Fleurissement

Le fleurissement du village a été revu en tenant compte des contraintes climatiques limitant les arrosages. Des plantes couvre-sol et grimpantes résistantes sont installées sur la place de la salle des fêtes, et des bacs suspendus avec réserve d'eau sur le balcon de la mairie. À l'entrée de la

Grande Rue, deux grands bacs avec réserve d'eau permettent de ralentir les véhicules. Une convention a été élaborée avec les propriétaires riverains volontaires pour permettre des carottages propices aux plantations.

NUISANCES

Pigeons au couvent

La présence de pigeons entraînait, du fait de leurs déjections, une dégradation des fenêtres et façades des cours intérieures du couvent. La pose de pics anti-pigeons par une société spécialisée, empêchant leur nidification, a permis de réduire fortement ces nuisances.

SOLIDARITÉ (3)

Secours populaire

Les municipalités de Saint-Félicien et de Saint-Victor se sont associées pour ouvrir au village une antenne du Secours populaire de Tournon. Elle permet à plus d'une trentaine de familles du bassin de vie de Saint-Félicien de bénéficier de l'aide alimentaire.

Ukraine

En avril 2020, la municipalité a accueilli la famille ukrainienne Udovystkyi. De nombreux habitants ont répondu aux appels de dons, et un comité de soutien a été créé pour les accompagner dans leur autonomie.

Favoriser la meilleure qualité de vie pour tous les habitants

CCAS

En plus des animations annuelles auprès des anciens et des écoles, le CCAS a aidé financièrement à la mise en place du Secours populaire et à l'accueil de la famille ukrainienne.

SANTÉ

Orthophoniste

Après le départ de l'orthophoniste du village, la municipalité s'est mobilisée afin de pallier ce manque : Emmanuelle Chrétien s'est installée en avril 2021.

Cabinet de docteurs

En plus du D^r Girard, 4 médecins généralistes vont s'installer ensemble au village. Dès janvier 2023, et en attendant l'ouverture de la Maison de santé, ils recevront leurs patients à la cure : Thomas Lara, Guillaume Claude, Claire Fuselier et Élodie Lagarde-Parodi.

Maison de santé

Le projet avance à grand pas : le terrain a été acheté en octobre 2020, et Ardèche Habitat s'associe à la municipalité pour porter le projet. Les professionnels de santé s'impliquent

à toutes les phases de l'étude. La consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre est lancée. L'aboutissement de ce projet est prévu pour le printemps 2025.

HANDICAP (4)

Accès aux bâtiments et stationnement

Depuis cet été, l'accès à la mairie et à l'église est possible pour les personnes en fauteuil roulant grâce à l'acquisition d'une rampe d'accès amovible. Une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite a été ajoutée devant Casino. Les jours de marché, 2 places PMR temporaires sont réservées devant la boulangerie du centre. Merci de les respecter.

ANCIENS (5)

Réhabilitation de la salle des aînés

La salle des aînés, très vétuste, fait l'objet d'une étude de réhabilitation. Les travaux et accès pour personnes à mobilité réduite, salle des aînés et mairie, devraient avoir lieu courant 2023.



Une dynamique renouvelée

La municipalité a développé une vraie dynamique économique sur le territoire, créant de nouveaux emplois et resserrant les liens entre les acteurs.

De gauche à droite :
Simon Rouchier,
Coline Donon et
Céline Michaud,
installés dans les
anciennes cuisines
du couvent

CAILLÉ DOUX

La municipalité a intégré le conseil d'administration du Syndicat de défense et de promotion du caillé doux de Saint-Félicien aux côtés des associations Planète Terroirs et Terroirs Pays de Saint-Félicien afin de co-construire la demande d'AOP pour ce fromage de chèvre emblématique de notre territoire.

ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION

La Mairie a favorisé le développement et l'installation d'activités en transformant les anciennes cuisines du couvent en « cuisines partagées » (*voir photo*) pour quatre entreprises et en louant des locaux adaptés à deux autres. De nouvelles embauches ont vu le jour grâce à ces accompagnements.

RENCONTRE COMMERÇANTS, ARDÉCHOISE ET MAIRIE POUR UN VILLAGE EN FÊTE

Pour la première fois depuis la création de l'Ardéchoise, une rencontre a eu lieu entre l'Ardéchoise, les commerçants et la Mairie, en juillet dernier. Un groupe de travail réfléchit aux moyens de donner vie à notre village pendant la semaine de l'évènement.

RENCONTRES COMMERÇANTS ET MAIRIE

Une première réunion entre les commerçants, des associations et la Mairie a eu lieu cet été. L'objectif est de pouvoir communiquer davantage, notamment sur les différents évènements qui se déroulent tout au long de l'année.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION DE PRODUCTEURS DU MARCHÉ DU DIMANCHE

La Mairie a accompagné les producteurs du marché du dimanche matin pour la création d'une association. Désormais cette association gère le marché en lien avec la municipalité. Elle offre régulièrement un pot aux habitants sur le marché. La Mairie accueille différents artistes musiciens les dimanches de l'été et propose un apéritif le 1^{er} dimanche de septembre pour clore la saison estivale.

CRÉATION D'UNE COMMISSION DE MARCHÉ

Une commission de marché s'est mise en place avec des représentants de la mairie et les marchands non sédentaires du marché du vendredi matin. Un nouveau règlement du marché a été élaboré ensemble dans l'intérêt de tous.



Le foyer des jeunes



Un des panneaux insonorisants à la cantine

La jeunesse au premier plan

Les jeunes constituent une force vive dans notre village. Il est essentiel de privilégier des temps de rencontre avec eux et de réaliser des aménagements pour leur rendre la vie plus agréable.

À la cantine,
l'offre est passée
d'un produit bio
par semaine à 50 %
de produits bios,
nous mettant ainsi
en conformité avec
la loi Egalim.

MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR L'ÉCOLE PRIVÉE

L'école privée a bénéficié du plan de relance du gouvernement pour l'acquisition de matériel informatique indispensable aux apprentissages. Ce projet a été porté administrativement et financièrement par la municipalité.

UNE CANTINE AGRÉABLE ET GOÛTEUSE

Insonorisation : Durant l'été 2020, pour améliorer la problématique du bruit à la cantine, la salle de repas a été insonorisée avec l'installation de panneaux aux murs et au plafond. Certains ont une vocation pédagogique avec des images de fruits et légumes.

Deux services : Le covid nous a imposé de mettre en place deux services de cantine. Devant la satisfaction de tous, nous avons décidé de conserver ce fonctionnement.

Des repas de qualité : Un travail a été conduit avec Arche Agglo et les parents des écoles pour améliorer la qualité des repas des enfants : d'un produit bio par semaine, l'offre est passée à 50 % de produits bios, nous mettant ainsi en conformité avec la loi Egalim – avec une augmentation raisonnable des tarifs pour les familles. La réflexion est toujours en cours pour trouver un prestataire plus proche que Terre de Cuisine (Romans-sur-Isère).

50 % de produits bios à la cantine

2 services de cantine

138 enfants pour deux écoles

5 places de stationnement temporaire pour les écoles

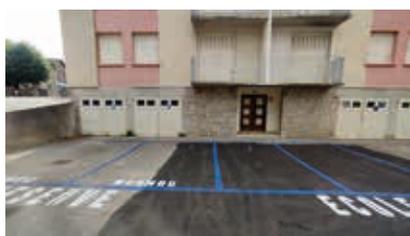
OUVERTURE D'UNE 4^E CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Depuis plusieurs années, l'ouverture d'une quatrième classe se profilait. Le seuil des 80 enfants inscrits est franchi, il permet l'ouverture d'une 4^{ème} classe et la diminution des effectifs par classe. Merci à l'ensemble du personnel et des enseignants d'avoir œuvré pour que cette ouverture se fasse dans les meilleures conditions.

UNE GARDERIE ET UNE CANTINE COMMUNALES

La garderie est devenue communale depuis la rentrée 2020, la cantine le devient à cette rentrée. C'est l'occasion pour les enfants des deux écoles de créer des liens.

STATIONNEMENT TEMPORAIRE POUR LES ÉCOLES



Pour des questions de sécurité, une convention avec ADIS a permis de créer cinq places de stationnement temporaire dans une partie de la cour privée du

HLM Le Sardier, à destination des parents d'élèves et des assistantes maternelles. Un arrêté limite le stationnement aux jours scolaires et aux horaires d'ouverture des portails des écoles. En dehors de ces horaires, l'intégralité de la cour est réservée à ADIS et ses locataires.

L'ÉQUIPE DES EMPLOYÉES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ET DE LA CANTINE COMMUNALE



De gauche à droite : **Véronique Martin**, responsable de la cuisine et entretien des bâtiments communaux ; **Marie-Christine Rousset**, ATSEM grande section et entretien de la cantine, salle de motricité, tisanerie et de la 4^e classe ; **Christine Farre**, soutien en cuisine, service cantine et garderie pour le cycle 1 + entretien des classes cycle 2 et 3 ; **Marion Duhaldeborde**, faisant fonction d'ATSEM petite et moyenne section et entretien de la classe cycle 1 ; **Isabelle Osternaud**, service à la cantine et garderie du soir.



Rencontre avec les jeunes pour le projet de City-Park

Pour les jeunes

BIENTÔT UN CITY-PARK

Le projet avance bien. Son emplacement proche des écoles favorisera son utilisation par les

enseignants. L'étude est réalisée et un appel d'offre sera lancé cet automne pour choisir les entreprises. Ce projet municipal verra le jour en 2023.

INITIER UN CONSEIL DES JEUNES

Un conseil des jeunes s'est mis en place avec l'aide d'Olivier Altmann du centre socioculturel de Tournon. Pour les jeunes qui souhaitent rejoindre ce groupe, vous pouvez vous informer en mairie.

FOYER DES JEUNES MIS AUX NORMES, RENCONTRE, PRÉVENTION

Le foyer des jeunes, fermé en 2020 par arrêté préfectoral pour raisons de sécurité, a été remis aux normes. Un travail partenarial entre la jeunesse et la Mairie s'est constitué dans le but de construire ensemble des projets d'avenir.

Informez, concertez et échangez



Depuis deux ans la municipalité a développé des moyens de communication et d'information auprès de la population.

COMMUNICATION

Un bulletin municipal *Expression(s)*, distribué quatre fois par an, vous permet de connaître les avancées des projets municipaux. Un nouveau site de la mairie est mis à jour régulièrement pour vous donner toutes les informations nécessaires : Saint-felicien.fr

Pour une communication de proximité et une information en continu, nous avons mis en place une **page Facebook** (Mairie de St Félicien) et l'application «**Panneau Pocket**» à télécharger sur votre téléphone portable.

Grands projets et consultation

Communiquer c'est aussi se rencontrer, c'est pourquoi nous avons souhaité organiser le **quart d'heure citoyen à la fin des conseils municipaux**, des **réunions publiques** (présentation des grands projets

à la population, riverains de la future caserne, sécurité, etc.), des **journées participatives** sur des projets importants (futurs installations, réflexions et chantiers des jardins du couvent, questionnaires sur les lieux de prochains aménagements, nettoyage de printemps, Journées du patrimoine...) et des **pots citoyens** qui permettent l'échange en toute convivialité.

ASSOCIATIONS

La communication réservée aux associations a été élargie avec un **bulletin Plurielles** diffusé au mois de septembre et avec la relance de *La Bulle verte* prise en charge par les élus de chaque commune. Une élue-relais regroupe chaque mois les informations pour les associations.

Le gymnase est devenu la propriété de la commune de Saint-

Félicien depuis le 1^{er} juillet dernier car Arche Agglo n'a pas la compétence sport. Avec l'accord des communes du bassin de vie de Saint-Félicien, Arche Agglo reverse annuellement à notre municipalité une enveloppe financière qui compense les dépenses de fonctionnement et d'investissement de cet équipement sportif très utilisé par les associations locales.

Afin d'aider la municipalité à la réflexion et à la décision pour la réalisation de grands projets, les habitants ont été consultés au printemps 2021 lors d'une visite de différents lieux s'appuyant sur un questionnaire.

CULTURE ET PATRIMOINE

Les événements culturels proposés séduisent de plus en plus de monde

CULTURE

UN PROGRAMME CULTUREL SUR L'ANNÉE

Plus dense sur les deux mois d'été, le programme culturel est varié et financièrement abordable afin qu'il soit au plus proche de vos aspirations.

- L'été, tous les marchés du dimanche sont animés par un groupe de **musiciens professionnels**.
- Un partenariat avec la Comédie Itinérante de Valence a été signé avec des **spectacles de théâtre** de qualité. Le prochain aura lieu le 13 Octobre, à 20h : *Un Dieu, un animal* de Julien Fisera. Réservez vos places en mairie.
- Parmi les **séances cinéma** avec Écran village, deux sont prévues chaque été, en plein air.

DE FUTURS LIEUX CULTURELS

La Maison de Clavières

Un projet de **médiathèque** intercommunal est à l'étude au rez-de-chaussée de la maison de Clavières, et une **Maison des associations** communale est envisagée à l'étage. La Commune gardera la jouissance des agréables jardins de Clavières qui accueillent régulièrement des animations.

Projet Chapelle du couvent

La municipalité, accompagnée par Patrick Yiu, architecte au CAUE (conseil en architecture et urbanisme) de l'Ardèche, a lancé une étude en vue de la transformation de l'ancienne chapelle du couvent en **salle de spectacles** (cinéma, concerts, théâtre...).

PATRIMOINE

DES TEMPS FORTS

Le patrimoine est le témoin de notre histoire, il est donc important de lui consacrer des temps forts. Lors des Journées européennes du patrimoine, un programme détaillé vous est proposé par l'équipe constituée d'élus et d'habitants.

CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Le système de chauffage doit être remplacé et les radiants électriques sur les piliers ne sont pas acceptés par l'architecte des bâtiments de France pour notre église classée bâtiment historique. Une nouvelle étude par chauffage au sol est en cours. Ce projet, en étroite collaboration avec la Paroisse Saint-François-Régis et l'Évêché de Viviers, devrait aboutir courant 2023.



Des espaces entretenus

Des aménagements et des travaux se définissent et se réalisent en concertation avec les habitants pour garantir une meilleure sécurité.



ACCÈS NOUVELLE CASERNE

Nous avons rencontré les riverains des quartiers Jomard et Galand pour étudier le meilleur accès à la nouvelle caserne, notamment celui depuis la route départementale de Colombier-le-Vieux. Des tests avec véhicules ont été réalisés par les sapeurs-pompiers, en présence des élus. Une étude est menée en collaboration avec le Département pour trouver un accès pratique et sécurisé.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une concertation a eu lieu avec les riverains des entrées du village pour améliorer la sécurité piétonnière. Le Département nous accompagne dans nos réflexions. Nous allons mettre en œuvre des solutions que nous évaluerons avec les habitants concernés.



Un banc et des poubelles ont été installés dans la Grande Rue.

BILAN ACTION VOIRIE

Travaux de voirie en 2020 et 2021 : voie communale de Nozières pour de grosses réparations de sections de route.
Programme 2022 : rénovation de la route de Giranton, d'une section sur la route de Pojot et de la rue du Pont Vieux ; élargissement de la route de la

Gaye ; création de fossés dans le quartier Clavière.
Entretien annuel : élagage, fauchage, débroussaillage, enrobés tièdes.

LOCAL DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

La commune a acheté l'ancien garage Sapet, situé chemin de Galand, pour y installer les services techniques. Ce local permet d'abriter tout le matériel municipal et offre un lieu de travail pratique et confortable aux employés (*voir photo*).

ARBORETUM

L'arboretum de Pierrageais avait subi des dégâts suite à la chute de neige en novembre 2019. En 2021, la Commune a distribué par tirage au sort du bois de chauffage aux habitants. Chaque candidat a exploité une mini-parcelle par convention d'affouage pour couper et évacuer les arbres identifiés.

TERRAIN DE FOOT ET TENNIS

Un travail important a été mené par la commune et le FCPA (football club du plateau ardéchois) pour rendre conforme le terrain de football que la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes a validé au niveau 6. L'élagage du cèdre sous le gymnase évite la dégradation du terrain de tennis et sécurise son utilisation.



Chantier participatif aux jardins du couvent



Aménagement de jardins pour les habitants



Projet de lotissement sur le terrain Lardenne

Vivifier le territoire

Pour la préservation de l'architecture et des paysages, la Commune se fait accompagner par des organismes comme le CAUE (Conseil architecture urbanisme environnement) et les ateliers Bivouac sur différents projets (le couvent et ses jardins, la chapelle, le lotissement à Lardenne...)

COUVENT ET JARDINS

Après l'achat du couvent en août 2020, les jardins ont été ouverts au public. Les paysagistes de l'atelier Bivouac ont associé les habitants et les employés communaux aux **chantiers participatifs** menés en février et juillet 2022 : création d'une ouverture à proximité du centre village avec un cheminement piétons, fabrication de bancs et de tables, construction d'un mur en pierres sèches, entretien des anciens vergers... Des jardins partagés ou individuels ont été aménagés pour les habitants souhaitant cultiver un potager.

LOTISSEMENT LARDENNE

Le projet de lotissement à Lardenne, autorisé par la modification du PLU de 2011, a été repris par la municipalité pour créer un quartier qui répondra à la demande de logements dans un cadre de qualité, en lien avec la dynamisation du centre-bourg.

OPAH ET PIG

L'opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été lancée en 2020 par Arche Agglo en partenariat avec la Commune. Ce dispositif accompagne administrativement et financièrement les propriétaires dans les travaux de rénovation de logements occupés ou vacants du centre-bourg.

Le PIG, programme d'intérêt général, étendu à toute la commune, permet également cet accompagnement avec des subventions. Pour toute question contactez Arche Agglo au 04 75 07 07 57.

ACQUISITION DE TERRAINS POUR DE FUTURS PROJETS

Octobre 2020 : la Commune achète des parcelles de 2693 m² à Lachaux pour la future Maison de santé ainsi que deux parcelles voisines de 2070 m² pour un city-park.

En 2022 : achat d'un terrain de plus de 1,5 ha à côté du quartier Bellevue afin de constituer une réserve foncière proche du village.

Août 2022 : l'emplacement réservé sur les parcelles AL 339 et AL 429, chemin de Galand, appartenant à Arche Agglo, a été levé par modification simplifiée du PLU. Ces parcelles sont acquises par le cabinet vétérinaire des Monts du Vivarais pour sa future clinique.



Terrain proche du quartier Bellevue



Terrain quartier Galand

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour limiter la consommation d'électricité, il a été décidé d'éteindre l'éclairage public entre 23h et 5h30.

Préserver et déployer les services au public

LA POSTE

La Poste nous a sollicités pour une transformation de son établissement en agence postale communale. Nous avons refusé afin de garder tous les services d'un vrai bureau de poste sur Saint-Félicien.

MAISON FRANCE SERVICES

Dès 2020, monsieur le sous-préfet nous a suggéré l'installation d'une Maison France services à Saint-Félicien. Arche Agglo a œuvré pour porter cette structure que nous souhaitions, en partenariat avec la MSA (mutualité sociale agricole). Elle se trouve dans le local de l'ancienne trésorerie, mis à disposition par la Commune. Nous nous réjouissons de ce retour des services publics au cœur du village.

CAMPING

Le tribunal de Lyon a proposé une médiation avec le Domaine de Pierrageais. Malgré une tentative d'accord à l'amiable à notre initiative en 2021, et rompu par le Domaine de Pierrageais, nous avons accepté cette médiation.

HÔPITAL

Nous avons rencontré les représentants du personnel de notre hôpital de proximité au printemps 2021, suite au manque crucial de médecins. Nous les avons assurés de notre soutien indéfectible.

Les maires voisins, le Département et notre députée Michèle Victory nous ont soutenus auprès du personnel, de la direction de l'hôpital et de l'Agence régionale de santé pour trouver une solution.

Nous sommes heureux que le docteur Yeskendirov ait intégré notre hôpital pour sécuriser la pérennité de son fonctionnement.

DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX À VOTRE SERVICE

Des secrétaires de mairie à l'écoute



Christelle Freyssenet, secrétaire (accueil, état civil, urbanisme, CCAS) depuis 1995

Sylvie Bourret, secrétaire générale (accueil, projets, comptabilité, station essence) depuis 1998

Une équipe technique renforcée



De gauche à droite : Damien Denis, René Souteyra, Éric Minodier et Joachim Robert

Éric Minodier, depuis janvier 2022, apporte son expérience après 20 ans dans les travaux publics.

Damien Denis débute avec un CDD en 2021 (entretien du village, espaces verts, fleurissement) puis en contrat d'apprentissage pour une formation d'aménagement paysager.

Joachim Robert a un contrat d'accompagnement dans l'emploi depuis 2021 pour des missions d'agent de propreté (village et bâtiments).

Ils ont rejoint **René Souteyra**, en poste depuis avril 2005. Ensemble, ils forment une équipe dynamique et motivée pour le meilleur service à la population.



Nettoyage des caves de Clavières

En novembre 2020, une équipe d'élus a débarrassé et nettoyé les caves de la maison de Clavières.



Ateliers de fabrication du papier pour les élèves

Lors des Journées du patrimoine 2021, les enfants de cycle 3 des écoles ont pu participer à des ateliers d'initiation à la fabrication de papier avec les intervenants du musée du papier de Vidalon.



Hommage à Marie Banc

Le 8 mai, la municipalité rendait hommage à Marie Banc (sœur Marie des Anges), *Juste parmi les Nations* en installant une plaque à son nom à l'entrée du couvent. La cérémonie se déroulait en présence de nombreux élus dont Laëtitia Bourjat, conseillère départementale (*sur la photo*); Michèle Victory, députée et le préfet Thierry Devimeux.



Des véhicules identifiés

Afin de repérer les véhicules de la Commune, un flochage a été posé sur la voiture et le camion.



Expressions municipales

MAJORITÉ MUNICIPALE

La concertation pour de meilleures décisions

La concertation vise à préparer une décision. Les personnes concernées sont les mieux placées pour co-construire une solution adaptée. En effet, elles ont l'expertise d'usage par la pratique quotidienne du territoire et de ses composantes (équipements, infrastructures, services publics...).

Nous sommes très attachés à la concertation car elle oriente ainsi nos décisions vers des solutions plus efficaces. Elle peut concerner un projet, une animation ou encore un problème de sécurité.

La concertation est mise en place avec les praticiens médicaux pour la construction de la Maison de santé, les forains du marché du vendredi pour le règlement de marché, des associations et artistes locaux pour l'organisation des Journées du patrimoine, les riverains de la Grande Rue pour sa végétalisation, ceux du quartier Jomard pour l'accès à la future caserne, ceux des quartiers Bard et Croix des rameaux, des rues du Meunier et Charles-Forot pour des questions de sécurité routière, les commerçants et l'Ardéchoise pour la dynamisation du centre bourg pendant l'événement cycliste, des propriétaires pour tracer la route qui relie le chemin de la Gerle et celui des Jardins ou tracer l'accès au futur lotissement Lardenne...

Malgré le contexte sanitaire compliqué, nous avons tenu à mettre en œuvre notre démarche de concertation en appliquant les gestes barrières ou par visioconférence. C'est important, dans toute recherche de solution, d'avancer ensemble.

OPPOSITION MUNICIPALE

Quel est l'avenir de notre centre aéré « les petites canailles » !!

Quelle a été notre stupéfaction de lire dans la revue d'Arche Agglo en page 15, l'article faisant l'éloge des accueils de loisirs de Tournon et de Saint-Félicien !!!

L'Agglo aurait-elle oubliée que **notre centre de loisirs n'a pas ouvert ses portes de toute l'année 2022 ?** Et ce **POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS SA CRÉATION, il y a environ 25 ans**, laissant ainsi les parents de Saint-Félicien et des alentours dans l'embarras, et livrés à eux-mêmes pour faire garder leurs enfants. Rappelons que Arche Agglo compte 14 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) : 2 ALSH gérés par l'Agglo (Tournon et Saint-Félicien), et 12 ALSH associatifs soutenus financièrement par l'Agglo.

La mairie a beau tenir comme discours, la difficulté que l'agglo a connu pour recruter des directeurs et des animateurs, nous constatons, de par les articles parus dans les différents journaux locaux, que les **12 centres de loisirs et celui de Tournon, soit 13 sur 14, ont ouvert avec du personnel pour accueillir les enfants comme d'habitude.**

Alors pourquoi celui de SAINT-FÉLICIEN est-il le SEUL à être resté FERMÉ ?

Nous déplorons cette situation et sommes attristés de voir que notre commune est l'oubliée de l'Agglo.

Saint-Félicien, notre chère commune, aurait-elle perdu de son importance au sein d'Arche Agglo ?

Souhaitons que nos élus municipaux assistent avec assiduité à ses réunions d'agglomération et défendent nos intérêts à cors et à cris...



DÉCÈS > NAISSANCES > MARIAGES

29 AVRIL AU 26 SEPTEMBRE 2022

>>> DÉCÈS

- **Jeannine Fombonne**, veuve Coste, 29 avril 2022
- **Robert Gaillard**, 2 mai 2022
- **Henri Durand-Gardian**, 7 mai 2022
- **Josette Bouchet**, épouse Hugon, 30 mai 2022
- **Raymond Crozet**, 1^{er} juin 2022
- **Marcelle Chauvin**, 11 juin 2022
- **Françoise Rey**, épouse Boveil, 12 juin 2022
- **Joseph Coste**, 1^{er} juillet 2022
- **Marcelle Octrue**, veuve Frigièrre, 4 août 2022
- **Henriette Lacroux**, veuve Ployon, 15 août 2022
- **Marcelle Chomel**, veuve Pleynet, 7 septembre 2022
- **Régis Hugon**, 13 septembre 2022

HOMMAGE



Pierre Guibert a été conseiller municipal de 1966 à 1971 puis a exercé 5 mandats de maire jusqu'en 2001.

On se souviendra des nombreuses réalisations sous ses mandatures comme : la MARPA, l'agrandissement de l'hôpital, l'aménagement de la salle des fêtes, le jumelage avec Saint-Félicien au Québec, le camping avec la piscine, le gymnase, le foyer des jeunes, la bibliothèque, ou encore la gendarmerie... Pierre Guibert est décédé le 26 septembre 2022.

>>> MARIAGES

- **Denis Jeangrand et Évelyne Monchal**, 6 août 2022
- **Emmanuel Seignovert et Sabrina Ollier**, 20 août 2022
- **Nathan Guilhot et Claire Fraisse**, 3 septembre 2022
- **Jérôme Bourret et Luisa Florez Garzon**, 10 septembre 2022
- **Arthur Manuel et Guillemette Sovignet**, 24 septembre 2022

AUX UTILISATEURS ET UTILISATRICES DES LIEUX PUBLICS

Vous n'êtes pas sans savoir que le prix de l'énergie a considérablement augmenté ces derniers mois.

Celui des lieux publics a triplé, imposant un budget conséquent pour la Commune.

Nous vous demandons de rester vigilant lorsque vous utilisez un lieu public.

Quelques gestes simples suffisent :

- Éclairer seulement la pièce ou le matériel dont vous avez besoin
- Vérifier l'extinction des lumières et le débranchement des appareils en partant
- Fermer les portes en hiver
- Avertir le secrétariat de mairie si vous annulez



Mémo pratique

MAIRIE

Tél : 04 75 06 16 70
Fax : 04 75 06 16 71
mairie@saint-felicien.fr
www.saint-felicien.fr

Ouverture du secrétariat : lundi
au vendredi, 10h-12h30

**Rendez-vous avec le maire
et les adjoints** : demande par
mail, par téléphone ou en mairie

ARCHE AGGLO

**Arche Agglo – site du Pays
de Saint-Félicien** : 04 75 06 07 27
www.archeagglo.fr

Centre Multimédia + télé-centre
04 75 06 90 82

Maison France services (MFS)

14 place de l'église
Tél : 04 75 07 07 50
lundi 13h 15-16h45, mardi 8h 30-
12h et 13h 15-16h45, mercredi
13h 30-16h45, jeudi 8h 30-12h,
vendredi 8h 30-12h et
13h 15-16h 30

Office de tourisme Ardèche Hermitage

Place de l'Hôtel de ville,
Saint-Félicien
Tél/Fax : 04 75 06 06 12
www.ardèche-guide.com
– *Juillet/août* : lundi au dimanche
matin : 9h 30-12h 30 et
13h 30-18h 30
– *Avril à juin et septembre/
octobre* : mardi au samedi matin :
9h 30-12h 30 et 14h-17h 30
– *Novembre à mars* : mercredi
au vendredi : 9h 30-12h et
14h-17h 30

DÉPARTEMENT

Laurence Heydel-Grillere
28 grande rue – Tournon
Tél : 04 81 56 00 09

Laëtitia Bourjat : conseillère
départementale, 1^{er} samedi
du mois, 10h-12h, antenne
de Saint-Félicien d'Arche Agglo :
06 99 23 37 35

PROFESSIONNELS SANTÉ

Docteurs

Claire Fuselier : 06 77 27 89 12
Guillaume Claude : 06 29 79 66 25
Philippe Girard : 04 75 06 01 33
Thomas Lara : 06 72 99 88 82

Soins infirmiers

Cécile Chamblas, Lise Chapon,
Méryl Vabre, Mariette Girard :
04 75 06 06 01

Virgine Fraisse et Claire Vallée :
06 06 82 70 31

Médecine chinoise : Patricia
Flugi : 06 28 82 71 23

Pharmacie : 04 75 06 00 23

Dentiste

Vincent Barboteau : 04 75 06 13 13

Ostéopathe

Céline Fabre : 06 85 15 34 30

Microkinésithérapeute

Julien Klein : 06 67 66 77 95

Sages-femmes

Aurélie Leroy : 06 70 72 09 57 et
Émilie Dalbanne : 06 21 57 59 47

Orthophoniste

Emmanuelle Chrétien : 06 67 75 08 19

Taxi-Ambulancier

Junique : 04 75 06 05 71

**SSIAD (service de soins
à domicile)** : 04 75 30 28 77
ou 04 75 06 12 46

**Cabinet Vétérinaire des Monts
du Vivarais** : 04 75 06 03 40

Thérapeute animal

Johanna Thomasset : 06 65 12 66 01

FAMILLES

Crèche La courte échelle

04 75 08 31 28

RPE (Relais Petite enfance – ex RAM)
07 71 91 57 18

MARPA La Vivance : 04 75 06 12 76

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Assistante sociale : M^e Ripert,
le jeudi, 1^{er} étage mairie,
sur rendez-vous au 04 75 07 07 10

ADMR (aide à domicile)
04 75 06 61 30 ou 04 75 06 70 49

**Association d'aide aux justiciables
(ADAJ)** : 04 75 64 59 28

**Centre d'informations Droits
des femmes et des familles**
04 75 67 62 39 ou 04 75 93 31 70

Association Pierres Vivantes
(aide aux parents d'enfants
disparus) : Permanence 1^{er}
samedi du mois, 10h-12h à la
Maison pour tous de Tournon

Secours populaire

06 07 34 44 23
saint.felicien@spfo7.org

ORGANISMES PROFESSIONNELS

CICAS (retraite complémentaire
des salariés) : 0 820 200 014

Mutualité Sociale Agricole

Maison France services de
Saint-Félicien : 04 75 07 07 50
Davézieux : 04 75 75 68 68

CCI d'Annonay (Chambre
de commerce et d'industrie) :
salle 3 de la Mairie annexe
d'Annonay, 1^{er} et 3^e vendredi
du mois, 14h 30-17h

MARCHÉS

Vendredi matin

Dimanche matin : producteurs
locaux

URGENCES

Pompiers : 18

Police : 17

Violences faites aux femmes

04 75 93 31 70

SAMU : 15

Enfance maltraitée : 119

DIVERS

EDF : 0810 333 321

La Poste : 04 75 06 01 57

Maison Paroissiale – Quintenas
04 75 34 40 91

Correspondants presse

Hebdo de l'Ardèche
elizabeth.meyrand@orange.fr

Réveil du Vivarais
michel.chatelas@gmail.com

Le Dauphiné Libéré
causseau.francois@wanadoo.fr

Le Journal Tain Tournon (JTT)
jttredaction@lejtt.fr

Pompes Funèbres du plateau

Saint-Félicien : Jean-Luc Reynaud,
04 75 06 04 13

Étables : Guy Xavier : 04 75 06 87 96

Colombier-le-Vieux : Gérard Couix,
04 75 06 75 94